

### Liste des participants

**Enseignants :** *Présentiel :* Hélène CORBI (CM1), Nadine ANQUINE-CEREZA (CE1), Eric KEHAL (Directeur de l'école). *Distanciel :* Karine FOURNIER (CP-CE1), Samantha ESTEBAN (CP), Alexandra QUIGNON-BURY (CP), Muriel ALCRUDO (Ulis), Audrey BRADFER (CE1), Magali ORTUNO (CE2), Marion LABEYRIE (CE2), Colette BARRY (CE2-CM1), Sophie MORA-DOUMEN (CM1), Margot TRUJILLANO (CM2), Céline CYR (CM2), Chloé AIGUILLON (CM2)

**Représentants des Parents API :** *Présentiel :* Emmanuelle GOMEZ, Mélanie RUELLE, Caroline FRARESSO. *Distanciel :* Clarisse SONZOGNI, Karine SOUFFEZ, Amandine ALBRIEUX, Marie GUILHAMOULAT-LENFANT, Lydie DEJEAN, Benoît CAMREDON.

**Représentants de la Mairie de Colomiers.** *Présentiel :* Agathe STEMMBACH (élue municipalité), *Distanciel :* Aurélie OBERT (directrice ALAE élémentaire)

*Excusée :* Mme LACOURTHIADE (Inspectrice de l'Éducation Nationale).

### Calendrier des prochaines manifestations de l'année : dates à retenir

- 3ème conseil d'école : **jeudi 17 juin 2021 - 18 heures.**

## 1. Fonctionnement de l'école

- ✓ Perspective effectif 2021-2022

Les prévisions d'effectif pour septembre 2021 sont de 338 élèves (326 + 12 Ulis), sous réserve des éventuels déménagements, arrivées, dérogations... Cette année, il y a 342 élèves.

Pour la rentrée de septembre 2021, les élèves d'Ulis seront comptabilisés pour déterminer le nombre d'élèves pris en compte dans le calcul des différents seuils d'ouverture, de blocage ou de fermeture. À ce jour, M. le Directeur Académique de l'Éducation Nationale n'a pas prévu de modification de la structure de l'école (14 classes ordinaires + un dispositif Ulis).

## 2. Hygiène et sécurité

- ✓ Covid : présentation des principaux changements du dernier protocole sanitaire (école, alae)  
Le protocole est mis à jour très régulièrement (dernière mise à jour le 9 mars 2021).
  - *Restauration scolaire : 2m entre chaque classe à la cantine et des places déterminés par table*
  - *Ecole alae : aération des salles plus régulièrement, masques chirurgicaux ou en tissus de niveau 1, changement de protocole en cas de cas contact et de cas positif (délai d'isolement, test avant retour, variants).*

### Les périodes d'isolement (à ce jour) :

Élève présentant des symptômes : il revient à l'école si les responsables légaux attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit. À défaut le retour se fera après 10 jours (au lieu de 7).

Cas confirmé de Covid : est appliquée une éviction de 10 jours (au lieu de 7) jusqu'à l'arrêt des signes.

Contact à risque : Une distinction est faite entre les contacts à risque au sein du foyer ou hors du foyer. Le retour à l'école pourra intervenir dans les délais suivants (pour les personnels, élèves en école élémentaire, collégiens et lycéens) :

- **Ils doivent immédiatement réaliser un test antigénique**, afin de pouvoir déclencher sans attendre le contact-tracing en cas de positivité. Un résultat négatif ne lève pas la mesure de quarantaine de la personne contact.

- contacts à risque hors foyer : la mesure de quarantaine prend fin en cas de résultat de test négatif (antigénique ou RT-PCR) réalisé à 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé et en l'absence de symptômes évocateurs de la Covid-19. En l'absence de test à J+7, la quarantaine est prolongée de 7 jours (retour à l'école J+14).

- contacts à risque du foyer : la mesure de quarantaine prend fin en cas de résultat de test négatif (antigénique ou RT-PCR) réalisé 7 jours après la guérison du cas confirmé (soit à J+17) et en l'absence de symptômes évocateurs de la Covid-19.

Les responsables légaux des élèves doivent attester sur l'honneur de la réalisation du test et du résultat négatif de celui-ci. En l'absence d'une telle attestation, l'éviction scolaire est maintenue jusqu'à sa production et pour une durée maximale de 14 jours pour les contacts à risque hors foyer et 24 jours pour les contacts à risque au sein du foyer.

Aux vues des nombreux changements de protocole, les documents de conduite à tenir sont fournis seulement aux parents concernés (cas positif ou cas contact).

Le détail de ce protocole est consultable à l'adresse suivante :

<https://www.education.gouv.fr/covid19-ouverture-des-ecoles-modalites-pratiques-et-protocole-sanitaire-305467>

### 3. Sorties – Spectacles – Activités

- ✓ Les projets en cours (sorties, spectacles, actions envisagées, manifestations de l'année ...) sous réserve du protocole sanitaire qui sera en vigueur au moment du projet ou de la sortie.

- **Le projet sport** commun à toutes les classes : exposition en art sur le thème du sport, semaine olympique et paralympique avec l'intervention de sportifs de haut niveau, d'intervenants des clubs de la ville. Interventions qui se poursuivront ponctuellement jusqu'à la fin de l'année. Le 3<sup>e</sup> temps fort sera la semaine du sport du 23 au 30 juin sous la forme de « Jeux Olympiques » : « Les Jeux de Savary ». Les classes de CM1 et CM2 rencontreront à cette occasion des classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> du collège Victor Hugo.

L'école a déposé un dossier de demande de labellisation « Génération 2024 » (en lien avec les Jeux Olympiques de 2024) qui devrait être un autre moyen d'obtenir des actions autour du sport dans les 3 prochaines années.

Cette année, les actions dans le sport et handisport et les interventions de sportifs (sous forme de découverte ou de visio) sont le résultat de prises de contact à l'initiative des enseignants et de l'intervenante en EPS Pascale Prévôt.

#### Cycle 2 :

- Projet du goût avec la DRMHL de la ville de Colomiers pour les classes de CP.
- En mai, juin : stage de voile (sans nuitées car interdite par le protocole sanitaire) pour des classes de CE2.
- Projet livre proposé par le pavillon blanc pour la classe de CP/CE1.
- Intervention d'un artiste avec deux classes de CE1.
- Intervention d'une représentante de WWF sur le thème des zones humides pour les classes du cycle 2.
- En mai, visite des salins de Gruissan et des environs (port, Clape...) pour les classes de CP, CE et de CE2/CM1 sur la journée.
- En juin, randonnée avec guide dans la vallée d'Orlu pour 2 classes de CE1 sur la journée.
- Intervention parcours citoyen avec le pavillon blanc avec des intervenants spécialisés dans l'audiovisuel.
- Dans le cadre de danse à l'école projet « Danser l'architecture » avec la cie Filao, pour une classe de CP et une de CE/CM1.

#### Cycle 3 :

- Visite de la cité de l'espace pour tous les CM1 et CM2 en juin.
- Stage de voile en lien avec le projet du Vendée Globe pour tous les CM1 et CM2 et la classe de CE2/CM1 (sans nuitées).
- En mai, visite des salins de Gruissan et des ports (en lien avec le Vendée Globe) pour la classe de CE2/CM1 sur la journée.
- Dans le cadre de « Danse à l'école » projet « Danser l'architecture » avec la cie Filao, pour une classe de CP et la classe de CE2/CM1.
- Projet avec le Cnes sur l'espace et projet des fusées à eau et suivi de la mission Alpha avec Thomas Pesquet.
- Projet cinéma avec le cinéma Le Central : ateliers tous les mercredis avec un intervenant professionnel jusqu'aux vacances pour créer un film d'animation/participation à l'organisation d'une séance de cinéma (projection, accueil du public) /participation à la projection de 2 séances de film d'animation dès que ce sera possible avec visite de la salle de projection.

La représentante de la mairie, rajoute l'initiative de la mairie de distribuer des BD gratuitement à tous les CM2 et CP de la ville (en contrepartie de l'annulation du festival de la BD). Elle souligne l'enthousiasme des enfants à la découverte des BD offertes dans les différentes écoles.

Les CM2 de l'école ont pu aussi bénéficier d'ateliers avec un auteur de BD et d'interventions autour des métiers de la BD. La même action est prévue pour les classes de CP.

- A ce jour les séances d'école et cinéma n'ont pas pu se dérouler.
- La Fête de l'école ne paraît pas être envisageable cette année.

#### Les projets de l'Alae :

- Course des bouchons pour les JO 2024 (à venir).
- Marche nordique (atelier mené avec l'étaps de l'école)
- Actions autour du handicap avec la semaine des langues
- Projet CLAP : reproductions de photos de scènes de films cultes sur un panneau exposé sur le site de la ville (emplacement à définir)
- Création d'une gazette : journal télévisé sur la vie à l'Alae en cours de montage. Un lien sera bientôt transmis aux parents pour consulter cette gazette.
- Projet correspondance : fabrication de petits remerciements à l'attention des partenaires intervenants sur l'école (maîtres-nageurs de l'espace nautique Jean VAUCHERE, mamie lecture, éducateurs sportifs de la ville de Colomiers)

#### 4. Questions et propositions de différentes actions des représentants des parents d'élèves

✓ Covid et école :

- Le masque et les apprentissages (la lecture, l'apprentissage des sons, l'éducation physique et sportive...)

\* Pour la découverte et l'étude des sons en lecture, les enseignantes utilisent soit le masque inclusif (mais de la buée rapidement) ; si problème particulier sur un son, elles se reculent, enlèvent rapidement le masque pour montrer l'articulation... liée au son ; soit mise en place d'ateliers en petit groupe pour être plus près des élèves et faciliter la lecture à haute voix des enfants.

\* La lecture : cette année de meilleurs résultats au niveau national sur les évaluations CP. À l'école, il n'y a pas eu de changements majeurs sur l'évaluation de janvier 2021 par rapport à l'évaluation de janvier 2020 en CP. Il y avait un peu plus de différences sur l'évaluation de septembre 2020 pour les CP et les CE1 par rapport à septembre 2019 (rupture du présentiel de mars à septembre 2020 pour certains élèves), mais cela reste à la marge et ciblé sur certains enfants en difficultés récurrentes.

Ce qui est observé concerne plutôt la vie en collectivité depuis le mois de septembre 2020, après une période sans présence à l'école de mars 2020 à mai 2020 voire septembre 2020 pour certains enfants (sur la prise de parole sans la demander, l'écoute en classe, la gestion de la frustration, l'immédiateté dans la réponse à apporter, l'écoute, la concentration...).

\* Le sport (cf fiche repère thématique organisation de l'activité sportive et physique **à ce jour**) : en extérieur uniquement et sans masque le plus souvent (certains élèves ne veulent absolument pas quitter le masque), ou pour éventuellement des démonstrations ponctuelles rapprochées, ou si ce n'est pas une activité sportive, avec respect de la distanciation physique. Les activités de contact sont à éviter.

Dans le cadre de danse à l'école, les activités menées ont été aménagées : pas de contact et des mouvements dansés qui demandent peu d'effort. Les enfants présenteront leur travail dans le bâtiment du pavillon blanc et porteront donc le masque (sauf si changement de protocole d'ici là).

- Le port du masque : comment les élèves le supportent-ils globalement ? Gestion et aménagement au quotidien en cas de gêne ponctuelle liée au masque.

Les enseignantes précisent qu'elles ne sont pas aptes à savoir si les difficultés chez certains enfants sont dues au port du masque ou à autre chose ; elles ne peuvent retranscrire que des impressions personnelles ; des études nationales plus systématiques sont en cours. À ce jour, pas plus de difficultés scolaires que les années précédentes.

Dans l'ensemble, peu de plaintes de la part des élèves et quand cela arrive, il est aménagé des temps de pause à l'extérieur de la classe (classes en RDC sur l'extérieur, dans le couloir, dans l'atelier...) ou on permet à l'enfant de s'aérer hors de la classe (pose du masque par exemple).

Si asthme, port de lunettes, maux de tête, gênes diverses : le protocole implique le respect du port du masque dès 6 ans sauf s'il y a un certificat médical de contre-indication (avec respect de la distanciation physique).

Dans la pratique, il y a des aménagements sur temps scolaire : pauses possibles hors de la classe ou à l'infirmerie ou à l'écart du groupe... Si problème particulier, on téléphone aux parents.

Pour certains élèves porteurs de handicap ou avec des pathologies particulières, pas de port de masque ou port adapté suite à avis médical.

Le changement du masque se fait sur le temps calme en classe par l'animateur référent (un mot a été transmis aux familles : 2 masques/jour à fournir avec une pochette de rangement).

Dans l'ensemble, les enfants sont contents d'être à l'école et parviennent à dépasser les inconvénients du port du masque. La cohésion des groupes classes est plus forte, l'aménagement des récréations en groupes plus restreints, le temps d'accueil directement en classe (le matin et l'après-midi) sont des moments qui ont apportés moins de conflits et plus de sérénité propices au travail et à une meilleure vie en collectivité.

*Question d'un parent : les enfants ont-ils des « moments de blues » ?*

Les enfants ne montrent pas plus de signes de mal être, l'école n'est pas le lieu où ils l'expriment en tout cas ; peut-être est-ce exprimé ailleurs (maison...). Nous continuons tout de même à être vigilants et à l'écoute des enfants qui pourraient avoir besoin de parler.

- Les gestes barrières au quotidien pour les enfants (application...) :

Un rappel est fait régulièrement sur les gestes barrières, à préciser pour certains élèves (lavage des mains, port du masque). Globalement, les élèves sont très respectueux du protocole sanitaire (geste barrière, masque ...).

**Sur le temps de l'alaé**, très peu de rappel oral à la règle, pas de sanctions mises en place, dialogue avec l'enfant pour expliquer la règle. Possibilité pour l'enfant qui le souhaite de se mettre à l'écart du groupe pour ôter son masque quelques minutes si besoin dans le respect de la distanciation physique. Conservation du masque lors des activités extérieures selon le protocole sanitaire national établi.

- Organisation, mise en place des tests salivaires dans les écoles

Les tests salivaires visent en priorité les élèves des écoles maternelles et élémentaires et sont déployés en priorité dans les zones connaissant une forte circulation du virus selon les orientations données aux académies par les ARS et en tenant compte de l'offre des laboratoires qui n'est pas encore homogène sur l'ensemble du territoire.

Ils sont réalisés auprès des élèves mineurs après autorisation écrite d'un/des responsables légaux.

Ils se déroulent dans les locaux de l'école (lieux spécifiques à déterminer pour la réalisation des tests).

Les résultats font l'objet d'une remontée nationale spécifique et seront transmis à l'ARS ainsi qu'à chaque famille dont l'enfant aura réalisé le test. Ces dépistages sont pris en charge par l'assurance maladie. Un document de demande d'autorisation sera à compléter par chaque famille (renseignements d'identité, coordonnées pour transmission du résultat, numéro de sécurité sociale...). Chaque famille devra ensuite avvertir l'école en cas de résultat positif.

Des tests seront également proposés aux personnels travaillant dans les écoles et établissements où se dérouleront les campagnes.

- ✓ **Harcèlement scolaire** : comment est-il ou peut-il être abordé à l'école, dans les classes....

\* Dans le parcours citoyen et le projet d'école AXE 3 (élaborer des outils pour apprendre à coopérer, vivre ensemble et être autonome), est travaillé selon les projets de chaque classe/cycle/niveau en rapport avec cette thématique la communication non violente, la mise en place d'espaces de médiation, le message clair, le conseil de classe, les débats de classe et philosophique, le droit des enfants, définir et faire la différence entre la dispute-le différent-le harcèlement...

\* Rappel en réunion de classe avec les familles des risques de l'usage du numérique (chat des jeux vidéo, réseaux sociaux,...) chez les plus grands du primaire

\* Un projet en cours d'élaboration avec le CLSPD sur un projet 2021-2022 avec des intervenants, des actions et des formations. Ce projet en cours d'élaboration prévoit des actions notamment dans le cadre du PEDT en direction des enfants, des adultes (enseignants, animateurs, parents...), en concertation avec l'Alae et les maisons citoyennes

\* Possibilité de faire venir un policier en CM2 (sur l'aspect délits de l'utilisation des réseaux sociaux, le cyber harcèlement) mais c'est souvent fait au collège également,

\* l'infirmière scolaire du collège peut aussi intervenir sur ce point (cette année, le choix de l'équipe en concertation avec l'infirmière scolaire s'est fait sur « porter secours » en cycle 2 et « le respect de mon corps et les changements de mon corps » en cycle 3).

**Sur le temps de l'Alae**, remise en place d'un espace médiation avec élaboration d'outils de résolution avec des enfants médiateurs (un enfant référent par groupe + un animateur médiateur ayant suivi une formation autour de la gestion de conflits et de la médiation entre pairs), lien et retours quotidiens avec l'école.

- ✓ **Actions des parents**

Vente de chocolats. Une trentaine de commande a rapporté un centaine d'euros de bénéfice qui sera reversée à la coopérative scolaire. L'équipe enseignante remercie les parents pour cette action.

La représentante de la mairie remercie l'équipe enseignante et celle de l'Alae au nom de la municipalité pour leur travail et leur dynamisme dans un contexte compliqué.

Les représentants des parents à leur tour remercient les équipes de l'école et de l'Alae.

Le Directeur de l'école :

Éric KEHAL

La secrétaire de séance :

Nadine ANQUINE-CEREZA